

Fiscalité locale, Equité et efficience régionale : Evaluation empirique pour le cas Marocain

Local taxation, Equity and regional efficiency: Empirical evaluation for the Moroccan case

Allal AMRI

Doctorant-Chercheur en Sciences Economiques
Université Abdelmalek Essaâdi, ENCG- Tanger
Laboratoire de Recherche : Management, Stratégie et Gouvernance
amri.allal100@gmail.com

Ismail MOUHIL

Doctorant-Chercheur en Sciences Economiques
Université Mohamed -V, Faculté de Droit- RABAT-Agdal)
Laboratoire de sciences économiques
Ismailmouhil@gmail.com

Said MSSASSI

Professeur d'Enseignement Supérieur
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion- Tanger)
Laboratoire de Recherche : Management, Stratégie et Gouvernance
mssassis@yahoo.fr

Abdellali FADLALLAH

Professeur Habilité, Institut National de la Statistique et d'Economie Appliquée
Laboratoire de Recherche : Genre, Economie, Statistique, Démographie et Développement
Durable GES3D
a.fadlallah@insea.ac.ma

Date de soumission : 19/01/2021

Date d'acceptation : 24/02/2021

Pour citer cet article :

Amri A. et Al. (2021) «Fiscalité locale, Equité et efficience régionale :Evaluation empirique pour le cas Marocain», Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 2 : Numéro 2 » pp : 155- 174.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

L'étude de l'efficacité de la fiscalité locale a été, et continue d'être, un sujet de recherches et d'investigations des décideurs politiques et des économistes tant au niveau des méthodes et des approches pour l'atteindre qu'au niveau de la détermination des contraintes rencontrées et les facteurs de blocage pour un développement territorial équitable. Dans cette étude, nous avons procédé donc, à la mesure de l'efficacité de la fiscalité locale en utilisant la méthode non paramétrique d'enveloppement de données, le Data Envelopment Analysis (DEA). Il ressort des résultats empiriques que le fonctionnement régional de politique fiscale se caractérise par une inefficacité technique de l'ordre de 75%, pouvant s'expliquer à la fois par mobilisent le moins de recettes et sont liées principalement à l'administration centrale. Les régions semblent donc mal gouvernées principalement au niveau fiscal.

Mots clés : Disparités régionales, Fiscalité locale, Efficacité technique, Frontière d'efficacité, Rendements d'Echelle

Summary

The study of the efficiency of local taxation has been, and continues to be, a subject of research and investigation by political decision-makers and economists both in terms of methods and approaches to achieve it and at the level determining the constraints encountered and the blocking factors for equitable territorial development. In this study, we therefore proceeded to measure the efficiency of local taxation using the non-parametric method of data envelopment, the Data Envelopment Analysis (DEA). It emerges from empirical results that the regional functioning of fiscal policy is characterized by a technical inefficiency of the order of 60%, which can be explained by both revenue size problems and governance problems. Thus, the southern regions (Laâyoune, Boujdour, Sakia El Hamra, Guelmim and Oued EdDahaba) mobilize the least revenue and are linked mainly to the central administration. The regions therefore seem to be poorly governed mainly at the fiscal level.

Keywords : Regional disparities, Local taxation Technical efficiency, Efficiency frontier, returns to scale

Introduction

Depuis son indépendance, le Maroc s'est engagé dans plusieurs stratégies pour agir sur les différentes paralysantes qui impactent l'efficacité du cadre opérationnel de l'Etat. Il s'agissait principalement de restructurer l'administration publique et moderniser ses institutions aux nécessités du développement durable. Au niveau spatial, il était question de développer la politique de régionalisation en prolongeant les administrations centrales (en créant des services extérieurs), ainsi que des entités représentatives où les citoyens manifestent leurs nécessités.

La régionalisation tire son fondement légal dans la Constitution du 11 novembre 1959 et par la pratique, cette dernière a connu des changements structurels. Les différentes constitutions de 1960, 1962, 1963, 1970, 1976 et 2011 régissant les collectivités locales ont soutenu le processus de régionalisation déjà engagé. Ces textes ont défini les Communes urbaines et rurales, les préfectures et les provinces comme étant des collectivités territoriales de droit public, avec une vocation socioéconomique. L'Etat consacre ainsi à ces entités, de ressources financières permettant d'assumer les attributions qui leur sont confiées.

Il est à rappeler que les ressources financières des collectivités locales sont composées fondamentalement par les ressources de transfert constituées (la part des collectivités locales dans le produit de la TVA) ; les ressources propres provenant du patrimoine, de la fiscalité et des taxes et redevances ; les ressources d'emprunt et les ressources extrabudgétaires tirées des comptes spéciaux. Parmi les compétences des collectivités, nous nous intéressons principalement au volet fiscal.

Au Maroc, la fiscalité locale est caractérisée par plusieurs taxes (37 au total) qui engendre une difficulté de gouvernance et une pression dont se compatissent les autorités gouvernementales. Globalement, les services du Ministère de l'Intérieur qui gèrent la fiscalité des collectivités locales. Toutefois, la direction générale des impôts (DGI) gèrent au nom des Collectivités locales un certain nombre de ces taxes (taxe professionnelle, Taxe Urbaine ...).

Globalement, l'analyse des ressources financières montre que les collectivités locales ont des ressources financières faibles, et dont une part faible est consacrée aux projets de nature à promouvoir le développement territorial. De cela, une étude détaillée est nécessaire pour que les objectifs fixés soient les mieux ajustés possibles. Nous nous proposons d'apprécier

l'impact de la régionalisation fiscale sur le bien-être territorial et sur les disparités régionales au Maroc.

Dans ce cadre, nous considérons que la régionalisation fiscale minimise les inégalités en termes de bien-être entre les collectivités, progresse le bien-être régional et permet une efficience opérationnelle de celles-ci. En plus, la régionalisation de l'administration fiscale permet des interactions entre les localités de sorte que le niveau du bien-être d'une collectivité local impacte celui des régions voisines.

Par ailleurs, et en relation avec le rythme de croissance du PIB régional, une augmentation (une baisse) de la croissance d'une commune permet, en principe de dégager des recettes fiscales importantes (faibles) à la région. Pour l'économie nationale, cette relation symétrique n'est pas bien systématique dans la mesure où les ajustements budgétaires sont maintenus malgré la faiblesse des recettes fiscales due particulièrement à l'atonie de la croissance.

Il est à signaler dans ce cadre que les communes urbaines, avec des ressources propres qui représentent presque 75% de leurs recettes totales, demeurent très loin du niveau d'équilibre ou optimal et qui génèrent une pression fiscale locale (rapport entre les recettes fiscales/PIB). Les communes rurales sont financièrement dépendantes à 70% vis-à-vis de du gouvernement central (compte tenu de la faiblesse et des insuffisances de leurs ressources propres).

Les ressources propres des communes rurales proviennent principalement en moyenne de 41% de ressources patrimoniales. Ces recettes, à ce stade, couvrent l'ensemble de biens immobiliers et mobiliers soumis à la collectivité locale. La valorisation du patrimoine communal est un principal déterminant de revenu dont peuvent rigoureusement profité les communes pour garantir le développement local.

Concernant les analyses d'efficience, leur apport à l'évaluation de la fiscalité locale est multiple. Ainsi, certains modèles tels que le DEA ont été développés dans la sphère de l'économie et présentent une approche empirique originale. Celle-ci, bien que validée dans la recherche académique pour l'analyse spatiale, suscite de nombreux débats au sein même des économistes. La problématique centrale qui se pose et dans cette étude : la fiscalité locale constitue-elle un principal déterminant explicatif des disparités régionales au Maroc ?

L'objet donc, de cette étude est l'évaluation des, disparités régionales par l'équité fiscale territoriales en se basant sur la méthode non paramétrique « Data Envelopment Analysis(DEA) ». Le reste du document est organisé en trois axes : Dans le premier axe on expose une synthèse de la littérature théorique et empirique utilisé pour analyser l'efficacité de la fiscalité locale en termes de disparités inter-régions, le deuxième axe exposera la genèse de la problématique de l'équité fiscale entre les territoires dans le processus de régionalisation au Maroc, avec la présentation d'une revue de littérature empirique. Et dernier lieu nous procéderons à l'analyse des résultats du travail avec les principales perspectives.

1. Ressources locales, Efficience et Convergence territoriale : Synthés de la littérature empirique

L'inégale répartition géographique de la productivité économique est une des principales caractéristiques des territoires économiques contemporains : les facteurs de production se regroupent de plus en plus dans certains points particuliers de l'espace national, générant ainsi, une localisation géographique des activités économiques. La dépendance spatiale des régions demeure marginalisée et les approches traditionnelles traitent les observations comme si elles étaient indépendantes, alors que la croissance d'une région peut dépendre de la croissance des régions voisines par une convergence spatiale.

La convergence régionale est d'un soubassement théorique d'inspiration néo-classique principalement par les travaux de Solow (1956) selon lesquels la convergence entre régions inégalement développés est possible (partant du postulat qu'il existe des disparités régionales initiales et qu'elles se résorbent avec le temps). De ce fait, chaque région converge vers son propre état stationnaire (situation dans laquelle les économies atteignent le même niveau de croissance économique). Or, une économie aura tendance à converger plus vite si elle se situe en dessous de son état stationnaire.

Ainsi, l'approche néoclassique considère que les économies observées doivent être principalement homogènes avec des mêmes préférences et technologies. Ce phénomène est connu dans la théorie sous le concept « convergence absolue » ou « convergence stricte ». En effet, plus le stock de capital initial et le produit intérieur brut par habitant sont faibles, plus le taux de croissance très est élevé, c'est-à-dire que la croissance de la productivité des régions les plus pauvres serait plus rapide que celle des régions les plus riches, pour rattraper enfin, le niveau de vie de ces derniers.

Dans ce cadre, les analyses empiriques de Barro et Sala-i-Martin (1995) et Mankiw, Romer et Weil (1992), montrent des progrès réalisés en ce qui concerne la modélisation dynamique dans le cadre des théories de croissance endogène. Les études les plus récentes mettent aussi, l'accent sur des déterminants tels que la dynamique d'ajustement du capital physique et humain, les migrations, l'intégration économique et politique, la stabilité et l'efficacité des institutions publiques, les politiques fiscales locales et la diffusion de la technologie.

Également, il est à rappeler qu'au niveau de la littérature théorique une attention remarquable a été généralement accordée aux spécificités géographiques des données. En effet, tenir en compte le facteur de la géographie dans la productivité et le rattrapage des économies régionales dépasse largement cette observation en s'interrogeant particulièrement sur les mécanismes à la base des inégalités géographiques et sur les interdépendances entre les processus géographiques et les disparités économiques principalement en termes de finances régionales.

Les théories de la nouvelle économie géographique présentent une argumentation de ces interdépendances « géographie-croissance » (Huriot, 1999) en montrant que les ressources locales sont spatialement organisées cumulativement sous forme des agglomérations dans lesquels les effets de débordements géographiques sont engagés (Walz, 1995). Les ressources d'une région semblent donc, influencer son potentiel de développement. L'imputation des déterminants spatiaux dans le rattrapage peut se comprendre ainsi : la concentration des ressources locales favorisent la croissance et donc tous les déterminants qui conduisent à la formation des agglomérations expliquent et conditionnent cette croissance.

Il est à signaler que la première analyse qui, s'intéresse explicitement à la problématique du rôle de l'efficacité spatiale dans l'analyse de la convergence et du développement équitable est celle proposée par DeLong & Summers (1991). En étudiant les autocorrélations spatiales entre les différentes observations, cette étude montre ainsi le problème de l'autocorrélation spatiale, créée notamment par la non prise en compte de variables pouvant traduire ces relations dans les spécifications estimées.

Selon GALLO J. (2002), « l'autocorrélation spatiale se présente comme la corrélation, positive ou négative, d'une variable avec elle-même provenant de la disposition géographique des données d'une région différente ». Autrement dit, l'autocorrélation spatiale est la

constatation empirique que les valeurs x_i prises par une même variable X en différents lieux i présentent des relations entre observations proches dans l'espace.

Anselin & Bera (1998) offrent une définition de l'autocorrélation spatiale : « comme la cohérence de la similarité des valeurs avec la similarité locale ». En d'autres termes, l'autocorrélation spatiale positive se traduit par une tendance à la concentration dans l'espace de valeurs faibles ou élevées d'une variable aléatoire. Toutefois, l'autocorrélation spatiale négative signifie que chaque région tend à être entourée par des régions voisines pour lesquelles une variable prend des valeurs très différentes.

En dernier lieu, l'absence d'autocorrélation spatiale signifie que la distribution spatiale des variables étudiées est aléatoire. Ainsi, pour un territoire économique peut être confronté principalement à trois types de localisation. Tout d'abord, il s'agit des observations représentant des localisations d'unités de production ou de distribution par exemple... Ces observations sont généralement déterminées à partir de leur latitude et leur longitude. Ensuite, ces observations forment dans certains cas des lignes, liées entre elles ou non (comme un réseau routier). Ainsi, les données sont quelquefois fournies pour des surfaces géographiques comme des régions ou des pays. Dans tous les cas, le nombre de ces observations, de ces régions ou de ces zones est supposé fini.

Temple (1999) analyse principalement l'autocorrélation des résidus et des externalités spatiales, bien qu'il explique ces impacts comme résultant particulièrement d'un problème de variables omises. Cependant, la question des effets spatiaux est parfois analysée à travers l'utilisation de variables indicatrices de nature soit continentales, ou nationales, régionales ou encore dans certains cas transfrontalières (Attfield & alii, 2000).

Engred (2012) montre que l'autocorrélation spatiale pour une variable est expliquée par l'existence d'une interdépendance fonctionnelle entre ce qui se déroule dans une unité de l'espace et ce qui se passe ailleurs. L'autocorrélation spatiale se distingue alors de l'autocorrélation temporelle qui est omnidirectionnelle (seul le passé impacte le futur) et l'autocorrélation spatiale est multidirectionnelle. Cette dépendance généralisée a pour conséquence de rendre plus complexes les approches d'analyse de l'autocorrélation spatiale. A titre illustratif, certaines méthodes d'estimation valables pour les séries chronologiques ne sont pas directement généralisables au niveau spatial.

L'estimation statistique des relations spatiales se base sur certaines approches spécifiques. Ces dernières sont constituées des coefficients d'autocorrélations dont l'estimation fait appel des matrices, des poids et des tests de validité. Les deux coefficients les plus employés pour traiter l'autocorrélation spatiale sont les coefficients de Moran (1948). Ainsi, repérer l'autocorrélation spatiale, génère dans certains cas des informations supplémentaires par rapport aux statistiques traditionnelles (telles que la moyenne ou l'écart-type) sur la façon dont les différentes valeurs sont disposées géographiquement.

L'estimation statistique des interdépendances spatiales se base aussi, sur l'utilisation de l'efficience allocative. Cette efficience évalue la méthode dont une région choisit les proportions des différents inputs par rapport aux prix du marché, supposé concurrentiel. Au niveau théorique, selon cette approche, le processus de production est dit efficient si le taux marginal de substitution entre chaque paire de facteurs est égal à la proportion du prix de ces derniers. C'est la combinaison optimale, ou dans les meilleures proportions des ressources, étant donné leurs prix relatifs. Du point de vue d'allocation des ressources, une région est donc déclarée efficiente si à un niveau de production donné, le coût des facteurs est minimum.

2. Fiscalité locale, efficience et Convergence régionales au Maroc : Cadre méthodologique

L'étude de l'efficience des recettes locales publiques constitue de plus en plus une problématique centrale de recherches des décideurs politiques, des chercheurs et des économistes tant au niveau des approches pour l'analyser ou au niveau de la détermination des contraintes rencontrées et les blocages de son efficience. Ainsi, plusieurs études théoriques et empiriques ont traité cette problématique de l'efficience en abordant les différents concepts de l'efficience, les techniques d'estimation ainsi que les approches adoptées pour mesurer son niveau et son degré de réalisation.

Il est à rappeler dans ce cadre également, que pour mesurer la performance d'une région, les autorités politiques et l'action publique se fient souvent à celui de l'efficacité opérationnelle. Dans le cas d'une région, le concept d'efficacité (technique) est assimilé par l'efficacité interne du système d'allocation des ressources de la région, soit les relations entre les recettes locales mis en œuvre d'une part, et les performances macroéconomiques réalisées dans le territoire en question d'autre part.

A cet égard, une région est techniquement inefficace, si pour un niveau donné de performances régionales, les ressources sont plus importantes que celles exploitées dans d'autres régions. Dans ce cas, on peut déterminer un excès d'entrées qui impacte la consommation de celles-ci. Pour la théorie économique, la notion d'efficacité est interprétée comme la frontière de l'ensemble de production et sa mesure constitue la réponse à la question de savoir dans quelle mesure l'activité observée d'une unité de production se situe à la frontière ou en deçà de son ensemble des possibilités de production.

Dans le premier cas, on déclare que cette activité est techniquement efficace. Dans le second, celle-ci est dite inefficace. Donc l'unité de production est d'autant plus efficace qu'elle se situe près de la frontière de son ensemble de production et son efficacité est mesurée par la distance qui la sépare de la frontière de production. Dans cette étude, l'efficacité technique sera évaluée par la comparaison des performances techniques actuelles des régions aux performances optimales, en se basant uniquement sur les ressources fiscales locales de chaque région en termes d'investissements publics en infrastructure dans le domaine de l'éducation.

Il faut rappeler que l'étude de l'efficacité renvoie également, à l'analyse de l'efficacité allocative. Cette efficacité évalue la méthode dont une région choisit les proportions des différents inputs par rapport aux prix du marché, supposé concurrentiel. Sur le plan théorique, selon cette notion, le processus de production est dit efficient si le taux marginal de substitution entre chaque paire de facteurs est égal à la proportion du prix de ces derniers. C'est la combinaison optimale, ou dans les meilleures proportions des ressources, étant donné leurs prix relatifs. Du point de vue d'allocation des ressources, une région est donc déclarée efficiente si à un niveau de production donné, le coût des facteurs est minimum.

La méthode DEA, qui s'inspire du modèle de Farrell (1957), est une méthode non paramétrique permet de mesurer l'efficacité technique et allocative des unités de décision objet de l'étude. Le concept «Envelopment » signifie que la frontière de production enveloppe toutes les observations objet de l'étude. Globalement, cette méthode est utilisée pour estimer l'efficacité des unités qui produisent le même type de biens ou de services en raisonnant sur un ensemble de production basé sur un sous ensemble d'acteurs et un sous-ensemble de produits.

Par cette méthode, on utilise les inputs et les outputs des entités étudiées en vue de construire une frontière d'efficacité qui réunit toutes combinaisons optimales, appelées aussi les «

meilleures pratiques ». Par conséquent, la méthode DEA permet de calculer les scores d'efficacité qui sert de mesurer l'intensité des efforts effectués par les entités comparées, d'analyser la façon dont les observations se combinent pour former la frontière d'efficacité et d'expliquer certaines origines des inefficiences appelées des slacks.

Formée sur la programmation linéaire, la méthode DEA détermine des combinaisons de production de nature microéconomique, qui confronte toutes les unités similaires en prenant en compte plusieurs axes d'évaluation. Chaque unité forme une unité décisionnelle « Décision Making Unit ou DMU ».

Les inputs sont des ressources utilisées pour générer des outputs et chaque DMU utilise des montants variables de « m » inputs différents pour produire « s » outputs différents. Pour mieux analyser, on stipule « chaque DMU consomme des montants $X_j = \{x_{ij}\}$ d'inputs ($i = 1, \dots, m$) et produit des montants $y_j = \{y_{rj}\}$ d'outputs ($r = 1, \dots, s$).

Pour bien spécifier, « chaque DMU consomme des montants $X_j = \{x_j\}$ d'inputs ($i = 1, \dots, m$) et produit des montants $y_j = \{y_{rj}\}$ d'outputs ($r = 1, \dots, s$).

Pour chaque unité décisionnelle k : $EK = \text{somme pondérée des outputs} / \text{somme pondérée des inputs} = (W_1 \cdot Out_1 + W_2 \cdot Out_2 + \dots) / (V_1 \cdot Inp_1 + V_2 \cdot Inp_2 + \dots)$

La méthode DEA, permet le calcul des pondérations séparées pour chaque unité et les pondérations sont celles qui donnent le meilleur résultat pour l'unité considérée. Ainsi, l'idée est que pour chaque DMUK :

- Maximiser EK ;
- Sous la contrainte : $EK \leq 1$ pour toutes les DMU de la population considérée (aucune autre DMU ne soit déclarée sur efficiente).
- Toutes les pondérations sont positives.

L'approche fondée sur la convergence intérieure de la technologie de production d'une DMU, considère la libre disposition de la quantité d'outputs et d'inputs et de la convexité à la fois. Ces hypothèses satisfont alors l'estimation de la frontière des possibilités de production des DMUs analysées et à déterminer l'inefficacité de chacune d'entre elles (par son écart par rapport à la frontière). Ainsi, la méthode DEA identifie les sources possibles de gaspillage, à travers le calcul des scores d'efficacité (comptant l'intensité des efforts déployés par les unités objet de la comparaison).

Dans ce cadre, Saoussen Ben Romdhane Chemli et Meriem Hassad Ben Neticha qui ont de étudié l'efficacité du management publics du secteur de l'éducation et de la santé par une méthode non paramétrique (DEA) pour un panel de pays en développement. Ils ont conclu, à travers le calcul des scores d'efficience pour ces pays, que les services publics de l'éducation et de la santé sont inefficients, et les dépenses allouées à ces secteurs ne sont pas suffisantes ou peu rentables.

De son côté, David (2012) a procédé via programmation mathématique Data Envelopment Analysis (DEA) à l'évaluation de l'efficacité des dotations allouées aux départements Français. En déterminant les scores d'efficience pour chaque département en 1990, l'objectif étant d'assigner à chaque département un score qui indique si des espaces budgétaires supplémentaires par de ressources peuvent être réalisées tenant compte des performances réalisées par les départements les plus efficaces. A ce stade d'analyse, il est possible alors d'établir une classification efficiente entre les départements.

Jaouadi a étudié l'équité, la convergence et l'efficacité des systèmes de santé, par la comparaison de l'efficience technique des systèmes de santé de 18 pays arabes en recourant à l'approche DEA et en s'appuyant sur la détermination de frontière de production. La principale conclusion se dégage de cette étude: Il ne suffit pas d'augmenter le volume des inputs pour améliorer de l'efficience mais au contraire, il faut être prudent lors de la prise de décisions de leur expansion, surtout lorsque ces dernières sont déjà élevées dès le départ. On signale que la majorité des travaux empiriques réalisés, ont été caractérisés par leur aspect microéconomique, en mettant la loupe sur la performance des recettes publiques sur certains secteurs jugés porteurs de croissance économique comme la santé, l'éducation, l'infrastructure de base.

3. Fiscalité locale, efficience et Disparités régionales au Maroc : Analyse des résultats

Concernant les analyses d'efficience, leur apport à l'évaluation de la fiscalité locale dans le processus de convergence spatiale est multiple. Au niveau théorique tout d'abord car les économistes proposent d'appliquer au domaine fiscal un cadre conceptuel spécifique à leur champ d'analyse à savoir « le cadre conceptuel du processus inputs outputs ».

Cette démarche permet d'apporter un point de vue différent et complémentaire aux recherches effectuées dans d'autres disciplines. Notre étude est basée sur la méthode DEA avec l'hypothèse des rendements d'échelle variables (VRS) orienté input pour mesurer l'efficacité.

Aussi, et au regard des données utilisées et de l'environnement considéré dans lequel il n'y a pas eu de progrès technologique au cours de l'année objet de l'estimation, nous avons supposé une approche qui permet d'estimer une frontière unique pour l'ensemble des régions considérées du fait de l'absence du progrès technique. C'est à partir du logiciel STATA-Solver que nous allons effectuer l'analyse de la performance de la fiscalité au Maroc.

Caractéristiques des inputs: La convergence régionale ne peut se faire que grâce un développement régional et l'absorption des chômeurs. Ainsi, L'IDH d'une région bien déterminée ne peut s'améliorer sans la présence ressources financières locales considérées comme les matières premières d'un développement régional équitable, il y aussi les investissements régionaux en infrastructures de base, tel que la santé et l'éducation, et d'autres encore. Donc, dans notre étude on a juste deux trois inputs, car au minimum, on a besoin des recettes locales principalement fiscales et des investissements (exprimé en FBCF régional) pour pouvoir progresser le développement et la croissance de la région

Il est à rappeler que les derniers comptes régionaux de 2016 font ressortir des disparités des taux de croissance du PIB en volume entre les régions. Six régions ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale (1,1%). Il s'agit des régions de Dakhla-Oued-Ed-Dahab (7,6), de Laâyoune-Saguia al Hamra (7,1%), de Guelmim-Oued Noun (6,3%), de Drâa-Tafilalet (4,2%), de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (2,5%) et de Souss-Massa (2,2%).

Les trois régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kénitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont créé 58,2 % de la richesse nationale, avec 32 %, 16 % et 10,2 % respectivement. Quatre régions ont généré 30,1% du PIB : la région de Fès-Meknès avec 9%, de Marrakech-Safi avec 8,8%, de Souss-Massa avec 6,7% et de Béni Mellal-Khénifra avec 5,6%.

Les régions de l'oriental, de Drâa-Tafilalet et les trois régions du sud n'ont contribué qu'à hauteur de 11,5% à la création de PIB en valeur, avec 4,8%, 2,6% et 4,1% respectivement. Dans ces conditions, les disparités du PIB entre les régions se sont accentuées. L'écart absolu moyen (la moyenne des écarts absolus entre le PIB des différentes régions et le PIB régional moyen) est passé de 56,8 milliards de DH en 2015 à 58,1 milliards en 2016.

L'IDH régional est un indicateur qui mesure le niveau du développement humain d'une région donnée. Il intègre trois éléments qui font référence aux trois dimensions les plus importantes du développement humain au niveau de chaque région :

- la durée de vie, mesurée par l'espérance de vie à la naissance et qui fait référence au niveau de la santé dans chaque région ;
- les connaissances, mesurées par un indicateur qui combine le taux d'alphabétisation des adultes (avec un coefficient de pondération de deux tiers) et le taux brut de scolarisation combinant les niveaux primaire, secondaire et supérieur (avec coefficient de pondération d'un tiers). Cet indicateur fait référence au niveau de l'éducation dans chaque région ;
- le niveau de vie, mesuré par le PIB réel par habitant.

Tableau 2 : Indice de développement par région 2015

Région	Indice d'éducation	Indice de longévité	Indice de niveau de vie	IDH
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	0.32	0.81	0.88	0.67
Oriental	0.33	0.74	0.92	0.63
Fès-Meknès	0.33	0.81	0.82	0.65
Rabat-Salé-Kénitra	0.29	0.89	0.94	0.70
Béni Mellal-Khénifra	0.31	0.75	0.86	0.65
Grand Casablanca-Settat	0.24	0.93	0.94	0.70
Marrakech-Safi	0.38	0.83	0.90	0.69
Drâa-Tafilalet	0.33	0.81	0.85	0.62
Souss-Massa	0.36	0.92	0.93	0.70
Guelmim-Oued Noun	0.32	0.83	0.95	0.66
Laayoune-Sakia El Hamra	0.21	0.82	0.96	0.67
Dakhla-Oued Eddahab	0.26	0.82	0.92	0.66
Maroc	0.32	0.79	0.84	0.64

Source : calcul des auteurs / base de données : Ministère d'Economie et de Finance

Au niveau national le résultat obtenu de l'IDH 0.64 est proche de celle calculée par le PNUD (0.647) dans son rapport sur le développement humain en 2016. Au niveau régional, le tableau donne des valeurs de l'IDH et de ses composantes. De fortes disparités entre les régions Marocaines sont mises en évidence : l'IDH varie de 0.62 pour la région de l'oriental à 0.70

pour la région de Grand Casablanca-Settat ; les régions ayant un IDH faible par rapport à la moyenne nationale sont Marakech-Safi, Laayoune-Sakia el Hamra et Drâa-Tafilelt.

Caractéristiques des outputs : Pour progresser le niveau du développement d'une région bien déterminée, on a pris l'indicateur de Développement Humain, et le stock des chômeurs de la région comme étant les outputs. Mais le développement n'a pas que des gains individuels comme l'emploi d'où le salaire, mais elle a aussi des gains sociaux car des personnes développées feront plus attention aux biens publics, à la propreté, seront plus civilisées, sauront l'importance de payer l'impôt convenablement.

Pour qu'une région soit efficace son score d'efficacité doit être égal à 1, sinon elle serait inefficace, c'est-à-dire qu'elle n'a pas su utiliser convenablement les inputs à sa disposition. Grâce au score on peut évaluer tout gaspillage d'input réalisé par les DMU inefficaces.

Tableau 2 : Analyse des résultats du premier modèle

dea FBCF sco RFL = idh croi chom, rts(vrs) ort(out)		
DMU = Région	Rank	theta
dmu:9	1	1
dmu:10	1	1
dmu:1	1	1
dmu:2	1	1
dmu:3	5	0,98931
dmu:6	6	0,985843
dmu:11	7	0,969417
dmu:4	8	0,913187
dmu:5	9	0,903171
dmu:12	10	0,836722
dmu:7	11	0,803673
dmu:8	12	0,751258

Source : calcul des auteurs

Tableau 3 : Analyse des résultats du deuxième modèle

dea FBCF RFL = idh chom, rts(vrs) ort(in)		
DMU = Région	rank	theta
dmu:1	1	1
dmu:2	1	1
dmu:9	1	1
dmu:10	1	1
dmu:3	5	0,990777
dmu:6	6	0,985718
dmu:11	7	0,970697
dmu:5	8	0,906796
dmu:4	9	0,880051
dmu:12	10	0,852195
dmu:7	11	0,804306
dmu:8	12	0,749281

Source : calcul des auteurs

D'après le modèle CCR orienté input, en moyenne les 12 régions marocaines ont un score d'efficacité 0,91. Tandis que d'après le modèle BCC orienté input, en moyenne les régions ont un score d'efficacité de 0,88 donc même si on avait moins d'enseignants, et moins de recettes fiscales de classes, le rendement scolaire aurait été le même.

A propos des écarts, ils servent à corriger les DMU inefficaces, ils nous aident à placer les DMU inefficaces sur la frontière d'efficacité, et la correction ici se fait au niveau des inputs. Les écarts s'agissent d'effort en trop donné aux inputs ou d'effort en trop produit aux outputs. Les tableaux suivants montrent les écarts pour chaque niveau d'enseignement.

Les réflexions portant sur les stratégies permettant d'améliorer les indicateurs socio-économiques des régions les moins développées, et, par conséquent lutter contre l'analphabétisme, le chômage, la pauvreté et l'exclusion, peuvent s'inspirer des résultats probants réalisés par les provinces sahariennes.

En effet, faisant partie initialement des régions les moins développées au Maroc, les régions du sud sont actuellement les seules après le Grand Casablanca et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër où l'IDH est supérieur à la moyenne nationale et ce, grâce à la faible pression fiscale, des institutions locales et du secteur privé.

Il ressort des résultats empiriques que la fiscalité locale se caractérise par une inefficience technique de l'ordre de 25%, pouvant s'expliquer à la fois par des problèmes de taille des

régions et par des problèmes de gestion. Les régions semblent donc mal gouvernées, même si certains d'entre eux mériteraient une analyse plus fine (inefficience pure élevée).

Conclusion

Après la constitution 2011, d'instauration d'une politique fiscale crédible et équitable constitue une principale condition du développement économique régional, et attribuant aux représentants des citoyens au sein du parlement la compétence générale en matière de fiscalité locale, par le biais du vote de la loi de finances.

En s'intéressant à la fiscalité locale par région, l'économiste se situe à la frontière de son domaine de compétence. Pourtant, la recherche en économie territoriale s'est considérablement développée et diversifiée de puis la deuxième moitié du 20^e siècle et on peut raisonnablement considérer qu'elle a acquis une certaine légitimité.

Concernant les analyses d'efficience, leur apport à l'évaluation de la fiscalité locale est multiple. Au niveau théorique tout d'abord car les économistes proposent d'appliquer à l'aine de la fiscalité par territoire un cadre conceptuel spécifique à leur champ d'analyse à savoir « le cadre conceptuel du processus inputs outputs ». Cette démarche permet d'apporter un point de vue différent et complémentaire aux recherches effectuées dans d'autres disciplines. D'un point de vue méthodologique ensuite.

Certains modèles tels que le DEA ont été développés dans la sphère de l'économie et présentent une approche empirique originale. Celle-ci, bien que validée dans la recherche académique pour l'analyse de la production régionale, suscite de nombreux débats au sein même des économistes. Les désaccords concernent le choix des inputs et des outputs qui sont utilisés dans les analyses d'efficience, que la manière de les mesurer que l'approche méthodologique en tant que telle.

D'un point de vue pragmatique, il est difficile de trancher certains des débats qui animent la littérature depuis si longtemps. Dans cette étude, nous avons procédé à la mesure de l'efficience de la fiscalité locale en utilisant la méthode non paramétrique d'enveloppement de données, le Data Envelopment Analysis (DEA).

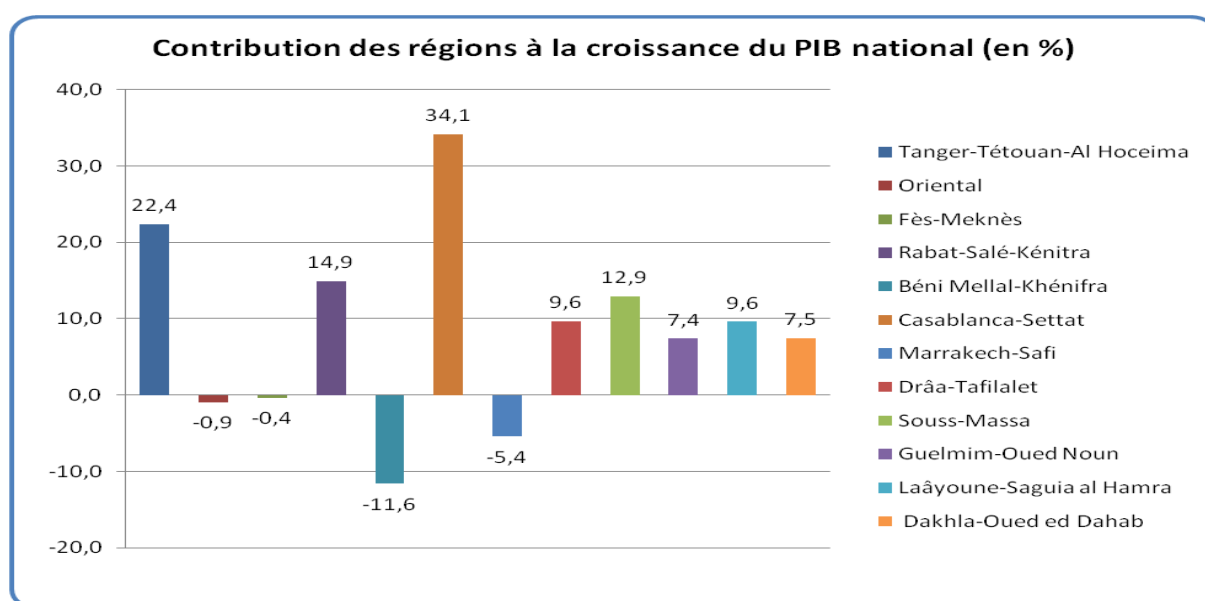
Il ressort des résultats empiriques que le fonctionnement régional de politique se caractérise par une inefficience technique de l'ordre de 60%, pouvant s'expliquer à la fois par des problèmes de taille des recettes et par des problèmes de gouvernance. Ainsi, les régions du

sud (Laâyoune, Boujdour, Sakia El Hamra, Guelmim et Oued EdDahaba) mobilisent le moins de recettes et sont liées principalement de l'administration centrale. Les régions semblent donc mal gouvernées, même si certains d'entre eux mériteraient comme perspective de ce travail, une analyse de microstimulation dans le cadre d'un équilibre général multidimensionnel et spatial.

Annexes :

Code géographique	Nom de la région	Subdivisions		Population 2014		Superficie		Densité (en hab./km ²)
		Nombre de provinces et préfectures	Nombre de communes	Nombre d'habitants	%	(en km ²)	%	
1	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	8	149	3 540 012	10,53	17 262	2,43	205,07
2	L'Oriental	8	147	2 302 182	6,84	90 127	12,60	25,54
3	Fès-Meknès	9	194	4 216 957	12,54	40 075	5,64	105,22
4	Rabat-Salé-Kénitra	7	114	4 552 585	13,54	18 194	2,56	250,22
5	Béni Mellal-Khénifra	5	164	2 512 375	7,47	41 033	5,77	61,22
6	Casablanca-Settat	9	153	6 826 773	20,31	19 448	2,74	351,02
7	Marrakech-Safi	8	251	4 504 767	13,4	39 167	5,51	115,01
8	Drâa-Tafilalet	5	109	1 627 269	4,84	115 592	18,59	14,07
9	Souss-Massa	6	175	2 657 906	7,9	53 789	7,57	49,41
10	Guelmim-Oued Noun	4	53	414 489	1,23	46 108	6,49	8,98

11	Laâyoune-Sakia El Hamra	4	20	340 748	1,01	140 018	19,7	2,43
12	Dakhla-Oued Ed-Dahab	2	13	114 021	0,33	130 898	18,41	0.87
		75	1503	33 610 84	100	710 850	100	47,28



Croissance du Produit intérieur brut par région

REGION		Croissance (%)		Contribution à la croissance (points)	
		2017*	2018**	2017*	2018**
1	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	5,9	7,6	0,6	0,8
2	Oriental	5,9	4,2	0,3	0,2
3	Fès-Meknès	0,8	1,6	0,1	0,1
4	Rabat-Salé-Kénitra	5,1	-0,7	0,8	-0,1
5	Béni Mellal-Khénifra	6,7	1,3	0,4	0,1

6	Casablanca-Settat	4,1	3,4	1,3	1,1
7	Marrakech-Safi	4,0	3,2	0,3	0,3
8	Drâa-Tafilalet	0,8	2,8	0,0	0,1
9	Souss-Massa	1,1	6,8	0,1	0,4
10	Guelmim-Oued Noun	9,1	4,3	0,1	0,1
11	Laâyoune-Saguia al Hamra	7,4	6,7	0,1	0,1
12	Dakhla-Oued ed Dahab	11,1	0,2	0,1	0,0
Enceintes extra-territoriales		-1,4	-5,8	0,0	0,0
Total		4,2	3,1	4,2	3,1

*Données définitives ** Données semi-définitives

Tableau 1: Part (%) de chaque taxe ou impôt par type de ressource

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ressources propres	100	100	100	100	100	100
Taxes locales et recettes diverses	13,9	17,3	13,9	17,3	13,9	17,3
Taxe sur les services communaux	38,6	35,7	38,6	35,7	38,6	35,7
Produits des services	23	24,5	23	24,5	23	24,5
Revenus des biens	24,5	22,5	24,5	22,5	24,5	22,5
Ressources rétrocedées	100	100	100	100	100	100
Taxe d'habitation	6,3	6,9	6,3	6,9	6,3	6,9
Taxe professionnelle	12,2	12,5	12,2	12,5	12,2	12,5
TVA	77,7	76,5	77,7	76,5	77,7	76,5
IS/IR	3,8	4	3,8	4	3,8	4

Source : Calculs à partir des données de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR)

Bibliographie

Abderraouf Yaïch (2002), Théorie fiscale, des éditions RaoufYaïch, (P 9).

Andrew Stone « De l'efficacité des incitations fiscales pour promouvoir l'investissement », le programme MENAOCDE pour l'Investissement et le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, Tunis 1011Avril,2008.

Angel (Gurría 2009), L'amélioration de l'efficacité des systèmes fiscaux des pays en développement est la nouvelle frontière de la politique de développement, OCDE – (avril 2009).

Attfield et alii, 2000, Non parametric Approaches to Education and Health Efficiency in OECD Countries, Journal of Applied Economics, 8 (2),

Huriot, (1998), Convergence spatiale, Journal of Political Economy, 100.

Dafflon M et MADIÈS T, 2008, Décentralisation : théorie du fédéralisme financier. Economica

Mingat A., 1984, Measuring The Economic Efficiency of Project-Related Training: Some Evidence from Agricultural Projects, World Bank, Washington, DC.

Halger Strulik. (2003) « Capital taxre form, corporate finance and economic growth and welfare» Journal of Economic Dynamics and Control 28.